HAL
open science

”Être ou ne pas être représenté”. Les dimensions géographiques des rapports de pouvoir vues à travers l’usage des représentations des pêches maritimes dans les dispositifs d’aménagement

Laurie Tissière, Yannick Leroy, Romain Legé, Brice Trouillet

To cite this version:

Laurie Tissière, Yannick Leroy, Romain Legé, Brice Trouillet. ”Être ou ne pas être représenté”. Les dimensions géographiques des rapports de pouvoir vues à travers l’usage des représentations des pêches maritimes dans les dispositifs d’aménagement. Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux: débats transdisciplinaires et transnationaux, UMR 6590 ESO; Groupe Transversal JEDI, Jun 2019, Caen, France. hal-02172370

HAL Id: hal-02172370

https://hal.science/hal-02172370

Submitted on 9 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurie Tissière[1*], Yannick Leroy[2], Romain Legé[1] et Brice Trouillet[1]

« ÊTRE OU NE PAS ÊTRE REPRÉSENTÉ »
LES DIMENSIONS GÉOGRAPHIQUES DES RAPPORTS DE POUVOIR VUES À TRAVERS L'USAGE DES REPRÉSENTATIONS DES PÊCHES MARITIMES DANS LES DISPOSITIFS D'AMÉNAGEMENT

[1] Université de Nantes, CNRS, UMR LETG, 44000 Nantes, France
[2] Université de Nantes, CNRS, USR MSH Ange-Guépin, 44000 Nantes, France
* laurie.tissiere@univ-nantes.fr

Présentation du contexte géographique

L'objet de cette présentation est une tentative de mise en résonnance de recherches en géographie menées à l'Université de Nantes. Nous partageons effectivement l'espace maritime comme terrain, singulier en ce qu'il se caractérise d'abord par une socialisation invisibilisée – au-delà de la côte – du fait de ses faibles empreintes matérielles (Diapositive n°2). Il forme ensuite l'objet d'un affrontement idéologique qui trouve un écho dans le champ scientifique. En effet, la souveraineté relativement limitée des États en mer, l'absence de régime généralisé de propriété et les liens de solidarité qui semblent unir les groupes sociaux maritimes forment pour les uns, le terreau fertile pour une organisation collective du rapport à l'espace et ses ressources. À l'inverse, en supposant qu'il conduit à des comportements de surexploitation et de prédation, le caractère commun de l'espace et des ressources maritimes produirait une inexorable catastrophe pour les autres. Il convient alors, au pire de les nationaliser, au mieux de les privatiser (Mansfield, 2004).

Les partisans de la nationalisation ou de la privatisation semblent aujourd'hui l'emporter, dans la mesure où la « planification de l'espace maritime » (PSM) se diffuse à travers le monde (Diapositive n°4). La diffusion de la PSM doit également être mise en perspective avec le besoin de *faire de la place*, notamment à deux nouveaux usages : la conservation sous la forme d'aires marines protégées ; l'exploitation grâce aux énergies marines renouvelables (Qiu and Jones, 2013). Dès lors, l'équilibre proposé entre conservation et exploitation renforcé par son lien étroit avec la concertation fait de la PSM, le consensus rationnel pour aménager la mer, quels que soient les acteurs (scientifiques, politiques et techniques) et quelles que soient les échelles (locale, nationale, internationale) (Diapositive n°6).

Positionnement scientifique

Selon qu'il s'agisse de socialiser la conservation ou d'écologiser l'exploitation, la PSM repose sur deux modalités possibles de mise en œuvre. La première est « stratégique » et repose sur la définition d'objectifs comptables et sur l'élaboration d'un plan d'action utile pour les atteindre (Jones *et al.*, 2016). La seconde est « spatiale » et consiste à partager la mer sous la forme du zonage, d'un cadastre (Agardy, 2010). Or, l'examen attentif des cartes de planification montre que dans la moitié des cas environ, les pêches maritimes ne sont pas représentées (Trouillet, 2018). Dans l'autre moitié des cas, elles sont généralement *mal* représentées, pour des raisons qui relèvent du niveau de connaissance, de la méthode retenue ainsi que du fait du choix de l'approche exclusivement bioéconomique de l'activité (*ibid.*).

Dans un contexte pourtant très fortement marqué par le déclin des pêches maritimes, en particulier en France où l'approche spatiale est en train de s'imposer (Diapositive n°8)[1], ces non/mal représentations interpellent. Ainsi, sensibilisés à l'école critique de la géographie des pêches et des espaces maritimes, nous entendons y apporter une contribution à travers l'exploration de deux questions communes :

- Comment représenter les espaces halieutiques ?
- Comment articuler ces représentations aux enjeux de démocratie et de justice ?

Travaux de recherche

En s'appuyant sur des narrations participatives auprès de représentants des marins-pêcheurs et d'autres acteurs, la thèse de Laurie Tissière (2018) a permis d'explorer les possibilités de traduction de leur récit vers un instrument conventionnel de politique des pêches, ou dit autrement, une représentation qualifiée pour la gestion de l'activité : un modèle numérique de simulation de pêcherie. Il en ressort que le récit des pêcheurs, en dépit de leur participation, se traduit inexorablement par une exclusion. Ainsi, lorsqu'ils expriment une critique sur la PSM (recherche de rentabilisation maximale de l'espace), cela se traduit par une zone d'exclusion spatiale (Diapositive n°11). Aussi, lorsqu'ils expriment un projet collectif (définition d'un cahier des charges), cela se traduit par une exclusion sur critère arbitraire, celui de la taille des navires supposée représentative des pêches jugées désirables ou indésirables, rayant de la carte plusieurs centaines (voire milliers) de pêcheurs (Diapositive n°12). D'autres critères tels que le nombre de marins à bord, leurs conditions de travail, leur rapport aux ressources, qui apparaissent pourtant en creux dans le récit, sont ainsi évacués de la représentation simulée. Basées sur un langage purement gestionnaire, la question de la capacité des représentations conventionnelles à participer, implicitement et indirectement, au déclin de la pêche est posée. Deux démarches vont alors dans le sens d'une alternative.

La première de ces propositions est qualitative, par le chercheur et avec les pêcheurs. Elle a été menée dans le cadre de la thèse de Yannick Leroy (2018). À l'aide d'une combinaison de méthodes, impliquant la cartographie participative, l'observation à terre et embarquée, et l'analyse de contenus (Diapositive n°13), il propose une représentation de la « couche manquante » de la PSM[2]. En effet, par croisement des données recueillies, il est ainsi construit des représentations cartographiques du paysage humain et social des activités de pêches maritimes, de leurs territorialités dynamiques, multidimensionnelles et sensibles (Diapositive n°14). La deuxième de ces propositions est quantitative et s'ancre beaucoup plus fortement dans le registre de la co-production entre Brice Trouillet (*et al.*, 2019) et les institutions représentatives des pêcheurs. Il s'agit d'investir massivement les pêcheurs dans la cartographie, à une fine échelle, des espaces maritimes desquels ils dépendent (Diapositive n°15). En fait, loin d'opposer science-technique d'une part et politique d'autre part, cette expérimentation montre que si les acteurs maîtrisent des dispositifs techniques cela peut se faire au profit de démarches plus ouvertement politiques. Par exemple, en superposant carte des pêches et carte des nouveaux usages en mer, on suppose que la représentation peut servir d'instrument de négociation (Diapositive n°16).

[1] Pour près de 6600 navires en 1995, nous en comptions moins de 4400 en 2015 (FranceAgriMer, 2016).
[2] Selon l'expression de Kevin St. Martin et Madeleine Hall-Arber (2008).

Conclusion

Sans adhérer au postulat selon lequel, avec la bonne méthode et la bonne organisation, les pêcheurs parviendront à obtenir l'oreille bienveillante des acteurs engagés dans le partage de l'espace maritime, nous ne pensons pas non plus que la participation à ce partage est structurellement mauvaise. Ainsi, nous avançons qu'en recherchant à représenter l'invisible, nous contribuons au rapport de force dans lequel les pêcheurs doivent peser. En définitive, notre contribution critique s'inscrit dans le champ d'une géographie sociale et politique des pêches et des espaces maritimes dans lequel nous assumons un parti pris en faveur des pêcheurs en tant que catégorie dominée, et de leur *empowerment*. Par nos méthodes et nos postures, nous espérons contribuer à rendre explicite la dimension politique des dispositifs d'aménagement aujourd'hui déterminés par une technocratie au service d'un projet néolibéral.

Références

Agardy T. (2010), *Ocean Zoning: Making Marine Management More Effective*, Earthscan, 232p.

FranceAgriMer (2016), *Les filières pêches et aquaculture en France 2016*, FranceAgriMer, 36p.

Jones P.J.S., Lieberknecht L.M. et Qiu W. (2016), « Marine spatial planning in reality : Introduction to case studies and discussion of findings », *Marine Policy*, n°71, pp. 256-264

Leroy Y. (2018), *Cartographie critique de réalités géographiques : cas de la planification de l'espace marin*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 353p.

Mansfield B. (2004), « Neoliberalism in the oceans : "rationalization", property rights and the commons question », *Geoforum*, n°35, pp. 313-326

Qiu W. et Jones P.J.S. (2013), « The emerging policy landscape for marine spatial planning in Europe », *Marine Policy*, n°39, pp. 182-190

St. Martin K. et Hall-Arber M. (2008), « The missing layer : Geo-technologies, communities, and implications for marine spatial planning », *Marine Policy*, n°32, pp. 779-786

Tissière L. (2018), *Espaces, temps et acteurs de la démocratie environnementale. Analyse à partir d'une géoprospective des pêches maritimes du golfe de Gascogne*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Nantes, 324p.

Trouillet B. (2018), *Les pêches dans la planification spatiale marine au crible des géotechnologies : perspectives critiques sur le "spatial" et "l'environnement"*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Nantes, 126p.

Trouillet B., Bellanger L., El Ghaziri A., Lamberts C., Plissoneau E. et Rollo N. (2019), « More than maps : Providing an alternative for fisheries and fishers in marine spatial planning », *Ocean & Coastal Management*, n°173, pp. 90-103